



EURALYS

Euralys Syndicat Intercommunal
Acteur au cœur de l'eurométropole

103 rue de Lille, BP 20124, 59431 Halluin CEDEX
t 03 20 28 19 61 f 03 20 28 19 62
contact@euralys.eu www.euralys.eu



Délibération n° 2014-14 du 24 avril 2014 portant élection de la commission d'appel d'offres

L'an deux-mille-quatorze, le vingt-quatre avril, à dix-huit heures trente, le Comité syndical d'Euralys Syndicat intercommunal s'est réuni en mairie de Linselles, salle d'honneur, sous la présidence d'Alain Detournay.

Date de la convocation : 18 avril 2014.

Nombre de membres en exercice : 14.

Présents votants (14) :

- Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Véronique Playoust-Garnier, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Alain Detournay, 1^{er} délégué de Comines ;
- Pascal Legrand, suppléant de Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Christophe Liénart, 1^{er} délégué de Deûlémont ;
- Emmanuel Wambre, 2^e déléguée de Deûlémont ;
- Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- François Dedryver, 2^e délégué d'Halluin ;
- Jacques Rémory, 1^{er} délégué de Linselles ;
- Yves Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Jean-Jacques Veroone, 1^{er} délégué de Warneton ;
- Nicolas Déan, 2^e délégué de Warneton ;
- Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud ;
- Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Présents non-votants (9) :

- Annie Bosquart, suppléante d'Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Élodie Haquette, suppléante de Véronique Playoust-Garnier, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Anne-Sophie Facon-Allayes, suppléante d'Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Lydie Vivier-Verpoort, suppléante de Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- Yvan Hennion, suppléant de François Dedryver, 2^e délégué d'Halluin ;
- Samuel Vanderplancke, suppléant d'Yves Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Bernard Parez, suppléant de Nicolas Déan, 2^e délégué de Warneton ;
- Yvon Cornille, suppléant de Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud ;
- Cathy Lefebvre, suppléante d'Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Absents excusés (1) :

- Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines.

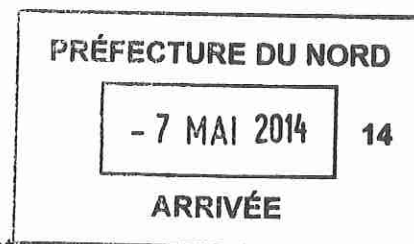
Délibération n° 2014-14 du 24 avril 2014 portant élection de la commission d'appel d'offres

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 22 code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 2014-8 du 24 avril 2014 portant élection du Président ;



Considérant qu'en vertu du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres à caractère permanent d'un syndicat de communes est composée du président du syndicat ou de son représentant, président de la commission, et de membres élus en son sein par le comité syndical et dont le nombre est égal à celui prévu pour la composition de la commission de la commune membre au nombre d'habitants le plus élevé ;

Considérant que la commune membre du Syndicat ayant le nombre d'habitants le plus élevé est la commune d'Halluin, qui compte 20 301 habitants ; qu'en conséquence, la commission d'appel d'offres du Syndicat doit être composée de Monsieur le Président et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, élus au sein du Comité syndical au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'unique liste de candidats présentée se compose comme suit :

- MM. Beeuwsaert, Dassonville, Rémory, Veroone et Jacob, membres titulaires, et
MM. Liénart, Dedryver, Lefebvre, Déan et M^{me} Bosquart, membres suppléants ;

Après avoir procédé au vote,

DÉCLARE :

Article unique. — La commission d'appel d'offres à caractère permanent du Syndicat est composée de :

- Monsieur Alain Detournay, président ;
- Messieurs Alexandre Beeuwsaert, Gustave Dassonville, Jacques Rémory, Jean-Jacques Veroone et Jean-Gabriel Jacob, membres titulaires ;
- Messieurs Christophe Liénart, François Dedryver, Yves Lefebvre, Nicolas Déan et Madame Annie Bosquart, membres suppléants.

Transmis en préfecture le - 5 MAI 2014

Acte certifié exécutoire à dater de ce jour.



Pour extrait conforme

Le Président,

ALAIN DETOURNAY